

CFPPA du Gard

Adresse : 12, avenue Yves Cazeaux - 30230 Rodilhan

Ce centre dispose d'un atelier apicole sur place : Rucher pédagogique avec 40 colonies ; Miellerie pédagogique

Formations apicoles proposées	BPREA	Conduite d'un atelier apicole	CS
Diplôme Obtenu	Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole, niveau IV	Attestation de formation	CS apiculture
Accès à la DJA	Oui	Non	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier d'Agriculteur. > Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole permet d'acquérir la capacité professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> > Conduire un atelier apicole dans des conditions optimales > Mettre sur le marché les produits du rucher > Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille > Mettre en place des méthodes prophylactiques 	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement: <ul style="list-style-type: none"> - Pour produire du miel et ses dérivés - pour multiplier son cheptel - assurer une conduite sanitaire
Contenus pédagogiques	Contenu BPREA national	> CONDUITE DU RUCHER Organisation de la colonie, espèces et races d'abeilles Ruches, rucher et matériel apicole Calendrier de travail Essaimage naturel et artificiel Miellées Récolte et extraction, conditionnement Produits (miel, pollen, gelée royale, propolis, pollinisation) Commercialisation > IDENTIFIER ET GÉRER LES PRINCIPALES MALADIES DE L'ABEILLE ET METTRE EN PLACE DES MÉTHODES PROPHYLACTIQUES Réglementation Varroose et traitements (en conventionnel ou en AB) Loque américaine Nosémosé Autres maladies (loque européenne, acariose,...) > BILAN	Contenu du CS national <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement
Module spécifique (UCARE)	Proposées en fonction du nombre d'inscrits sur site, et du choix des stagiaires. Une ucare au choix parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un atelier apicole - Conduire un atelier de productions apicoles autre que le miel - Soudure et auto-construction d'outils pour sa production - Conduire en sécurité des engins de chantier - Transformer et valoriser les PPAM - Plantes à parfums, aromatiques et médicinales dans le respect de la réglementation - Conduire un atelier de production et de transformation oléicole 	non concerné	non concerné
Volume horaires (centre + stage)	1190 heures en centre 350 heures en stage en entreprise	63 heures en centre	420h en centre 420 h en entreprise
Les promotions sont-elles composées exclusivement de futurs apiculteurs ?	Non, 500 heures	Non concerné	100% apicole
dates de formation (début à fin)	13/01/2020 au 15/12/2020	11 au 14 mars- et 03 au 07 juin-2019	février à septembre
Durée du stage	350 heures	Non concerné	12 semaines
Période de stage (Calendrier)	24/02 au 06/03/20 30/03 au 10/04/20 04/05 au 15/05 /20 06/07 au 24/07/19 31/08 au 11/09/19	Non concerné	Mars (2sem) - Avril/Mai (5 sem) - Juillet/Août (5 sem)
Organisation de la formation	Méthodes pédagogiques : Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur l'exploitation agricole et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques	Méthodes pédagogiques : apports théoriques et mise en pratique. Modalités d'évaluation : mise en situation professionnelle	12 semaines en centre et 12 semaines en stage